



**AVIS RECTIFICATIF RELATIF**  
**A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES**  
**DE PRIX N°17/2018/MEF/AC/MAIN**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix **N°17/2018/MEF/AC/MAIN**, relatif à la Maintenance de la solution du portail internet pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances à Rabat.

A été rectifié, suite aux publications effectuées dans les journaux suivants :

- Al itihad al ichtiraki n°11895 (Arabe) du vendredi 30 Mars 2018.
- Al Bayane n°13115 (français) du Vendredi 30 Mars 2018.

Comme suit :

La date d'ouverture des plis aura lieu le **25/Avril/2018** à 9h30 au lieu du **02/Mai/2018** à 9h30.

**Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.**

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES** **OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°7/2018/MEF/FOR**

**Le Mardi 10 avril à 9h30** , il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG) du Ministère de l'Economie et des Finances –Rabat Challah-, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour **la réalisation des prestations de formation en matière des méthodes et outils de développement informatique liés à la technologie DOTNET au profit des cadres du Ministère de l'Economie et des Finances à Rabat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances - Rabat - Chellah. Bureau n°224, 2ème étage Entrée «D»**, Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances ([www.finances.gov.ma](http://www.finances.gov.ma) "Appel d'Offres")

- ❖ Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : **Mille huit cents dirhams (1.800,00 DH)**
- ❖ L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **Deux cent trente-huit mille huit cents dirhams (238.800,00 DH toutes taxes comprises).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances, quartier administratif, Rabat-Chellah;
- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.